



CDL-PL-OJ(2022)002ann.rev. Or. angl.

Strasbourg, le 10 juin 2022

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

131^{ème} SESSION PLENIERE VENISE

Vendredi 17 juin 2022 (10:00-17:30) Samedi 18 juin 2022 (09:30-12:30)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE REVISE

Vendredi 17 juin 2022

10:00-11:30 Adoption de l'ordre du jour

Communication de la Présidente Communication du Bureau élargi Communication du Secrétariat

Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe

Echange de vues avec le Président de la Cour Européenne des Droits de

l'homme

Echange de vues avec le Directeur du Bureau de l'OSCE pour les

institutions démocratiques et les droits de l'homme Échange de vues avec la Regione del Veneto

Suites données aux précédents avis de la Commission

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication de la Présidente

La Présidente présentera ses activités récentes (CDL(2022)025).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions tenues lors de la réunion du Bureau élargi du 16 juin 2022.

4. Communication du Secrétariat

Le Secrétaire informera la Commission du rapport sur l'évaluation de la Commission de Venise, menés par le Centre des services de stratégie et d'évaluation (CSES) et la Division de l'évaluation de la Direction de l'Audit interne ainsi que de la réponse et du plan d'action de la direction.

5. Coopération avec le Comité des Ministres

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec Ambassadeur Joan Forner Rovira, Représentant Permanent de l'Andorre auprès du Conseil de l'Europe.

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Constantinos Efstathiou, Représentant de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

Le projet d'avis sur la loi sur les médias en Azerbaïdjan, le projet d'avis sur les amendements de décembre 2021 à la loi organique sur les tribunaux communs en Géorgie et le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements à la législation électorale de Türkiye entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire (voir points 12, 13 et 21).

7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Gudrun Mosler-Törnström, Présidente de la Commission de suivi du Congrès, sur sa coopération avec ce dernier.

8. Échange des vues avec le Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

M. Robert Spano, Président de la Cour des Droits de l'Homme, s'adressera à la Commission.

9. Échange de vues avec la Regione del Veneto

La Commission pourrait être invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la Regione de Veneto.

10. Échange des vues avec le directeur du Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme

M. Matteo Mecacci, directeur du Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme s'adressera à la Commission.

11. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis de la Commission de Venise (CDL(2022)024);

- Croatie : Avis sur l'introduction de la procédure de renouvellement des habilitations de sécurité par le biais d'amendements à la loi sur les tribunaux (<u>CDL-AD(2022)005</u>)
- Hongrie : Avis sur les modifications de la loi sur l'organisation et l'administration des tribunaux et la loi sur le statut juridique et la rémunération des juges adoptées par le parlement hongrois en décembre 2020 sur les (CDL-AD(2021)036)
- Royaume-Uni : Avis sur l'éventuelle exclusion du commissaire parlementaire à l'administration (le médiateur parlementaire) et commissaire aux services de santé de l'« espace sûr » prévu par le projet de loi sur la santé et les soins (CDL-AD(2021)041)
- République de Moldova : le projet d'avis conjoint sur le projet de loi modifiant certains actes normatifs (pouvoir judicaire) (<u>CDL(2022)019</u>), voir point 17 ci-dessous, fait suite à l'avis conjoint sur le projet révisé de dispositions modifiant et complétant la Constitution, en ce qui concerne le Conseil supérieur de la magistrature (<u>CDL-AD(2020)007</u>).

11:30-11:45	Pause-café
11:45-13:00	Discussion et adoption des avis concernant des Etats
	•

12. Azerbaïdjan

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe (CDL(2022)017) (TvD/TG/ew/is) sur la loi sur les médias d'Azerbaïdjan (CDL-REF(2022)011), rédigé sur la base des commentaires de Mme Chaabane, Mme Kjerulf-Thorgeirsdottir, M. Vermeulen et Mme Krisztina Rozgonyi (Expert DGI). Cette demande d'avis a été présentée par M. Piero Fassino, président du comité du suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 2 février 2022.

13. Géorgie

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis (CDL(2022)018) (TG/is) sur les amendements de décembre 2021 portant sur la loi organique sur les tribunaux de droit commun de la Géorgie (CDL-REF(2022)012), rédigé sur la base des commentaires de M. Atar, M. Holmøyvik et M. Sorensen. Cette demande d'avis a été présentée par M. Piero Fassino, président du comité du suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 2 février 2022.

14. Liban

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Henri El Khoury, Ministre de la Justice du Liban, sur le projet d'avis (CDL(2022)026) sur le projet de loi sur l'interdépendance des tribunaux judiciaires de Liban, (CDL-REF(2022)014), rédigé sur la base des commentaires de Mme Bernoussi, M. Frendo et M. Mathieu. Cette demande d'avis a été présentée par le précédent ministre de la Justice le 6 septembre 2021. Les sous-commissions sur l'État de droit, le pouvoir judiciaire et le bassin méditerranéen examinera ce projet d'avis lors de sa réunion conjointe du 16 juin 2022.

13:00-14:30 Déjeuner

14:30-15:45 Discussion et adoption des avis concernant des Etats

15. Kosovo

Le projet d'avis sur le document conceptuel sur la vérification de l'intégrité des juges et des procureurs et le projet d'amendements à la Constitution

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Albulena Haxhiu, Ministre de la Justice du Kosovo, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis (CDL(2022)020) (Sc/GiD/is) sur l'avis sur le document conceptuel sur la vérification de l'intégrité des juges et des procureurs et le projet d'amendements à la Constitution du Kosovo (CDL-REF(2022)023), rédigé sur la base des commentaires de Mme McMorrow, M. Pinelli et M. Vilanova Trias. Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice du Kosovo le 25 octobre 2021. Les sous-commissions sur l'Etat de droit, le pouvoir judiciaire et le bassin méditerranéen examinera ce projet d'avis lors de leur réunion du 16 juin 2022.

Le projet d'avis sur le projet de loi N°08/L-121 sur le Bureau d'État pour la vérification et la confiscation des avoirs injustifiés

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Albulena Haxhiu, Ministre de la Justice du Kosovo, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis (CDL(2022)014) (MJ/se) sur le projet de loi N°08/L-121 sur le Bureau d'État pour la vérification et la confiscation des avoirs injustifiés du Kosovo (CDL-REF(2022)015), rédigé sur la base des commentaires de M. Meridor, Mme Nussberger et M. James Hamilton (Expert, ancien membre suppléant). Cette demande d'avis a été présentée par le Président de l'Assemblée de Kosovo le 4 mars 2022. Les sous-commissions des droits fondamentaux et du bassin méditerranéen examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 16 juin 2022.

Les projets d'avis pour le Kosovo ont été préparé dans le cadre du <u>Mécanisme de réponse</u> <u>Rapide (QRM)</u>, co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur <u>Partenariat pour une bonne gouvernance phase II.</u>

16. Ukraine

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* (CDL(2022)008) (Sc/SJ/TP/Sch) sur la mémoire *amicus curiae* sur les limites du contrôle ultérieur (a posteriori) des amendements constitutionnels par la Cour constitutionnelle (CDL-REF(2022)004), rédigé sur la base des commentaires de Mme Nussberger, M. Vargas Valdez et M. Velaers. Cette demande d'avis a été présentée par M. Serhiy Holavaty, président par intérim, Ukraine, Cour constitutionnelle, le 18 novembre 2021.

Les projets d'avis pour le Kosovo ont été préparé dans le cadre du <u>Mécanisme de réponse</u> <u>Rapide (QRM)</u>, co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur <u>Partenariat pour une bonne gouvernance phase II.</u>

15:45-16:00 Pause-café

16:00-17:30 Discussion et adoption des avis concernant des Etats

17 République de Moldova

Projet d'avis conjoint sur le projet de loi modifiant certains actes normatifs (pouvoir judiciaire)

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la République de Moldova et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe (CDL(2022)019) (TP/se) sur l'avis sur le projet de loi modifiant certains actes normatifs (pouvoir judicaire) de la République de Moldova (CDL-REF(2022)017), rédigé sur la base des commentaires de M. Barrett, M. Gaspar, M. Alexandre Baramidze (Expert) et Mme Nina Betetto (expert DGI). Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice de la République de Moldova le 10 mars 2022 et le 11 mai 2022. Les sous-commissions sur l'Etat de droit, le pouvoir judiciaire et le bassin méditerranéen examinera ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 16 juin 2022.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du <u>mécanisme de coordination des services</u> <u>d'experts</u>, qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe "Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et Türkiye - Phase II".

Projet d'avis sur le projet de modification de la loi n° 3/2016 relative au ministère public

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la République de Moldova et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis (CDL(2022)023) (GiD/ba) sur Avis sur le projet de modification de la loi n° 3/2016 relative au ministère public de la République de Moldova (CDL-REF(2022)013) rédigé sur la base des commentaires de Mme Deskoska, M. José Manuel Pais (Expert) et Mme Hanna Suchocka (Présidente honoraire). Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice de la République de Moldova le 6 mai 2022.

18. Tunisie

Avis urgent sur le cadre constitutionnel et législatif

La Commission est invitée à entériner l'avis urgent (CDL-PI(2022)026) (SGM/SK/sch) sur l'avis urgent sur le cadre constitutionnel et législatif concernant le référendum et les élections annoncés par le Président de la République, et notamment sur le décret-loi n° 22 du 22 avril 2022, amendant et complétant la Loi organique sur l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE) » (CDL-REF(2022)018) et (CDL-REF(2022)019), rédigé sur la base des commentaires de Mme Biglino, M. Pinelli, M. Scholsem et M. Seners. Cette demande d'avis urgent a été présentée par le Service européen d'action extérieure de la Commission européenne le 27 avril 2022 et a déjà été publié le 27 mai 2022 conformément au Protocole sur la préparation des avis urgents

de la Commission de Venise (CDL-AD(2018)019).

Projet d'avis sur les projets du code des biens nationaux, loi sur la confiscation civile et la création de l'agence pour la confiscation et gestion des avoirs confisqués

La Commission est invitée à à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis (CDL(2022)027) (CM/rdp) sur l'avis sur les projets du code des biens nationaux de la Tunisie (CDL-REF(2022)020), rédigé sur la base des commentaires de Mme Kiener, M. Voyatzis et M. Sébastien Ferrari (Expert). Cette demande d'avis a été présentée par le ministre des Domaines de l'État et des affaires foncières de Tunisie en décembre 2021.

Les sous-commissions des droits fondamentaux et du bassin méditerranéen examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 16 juin 2022.

19:15	Départ en bus de Piazzale Roma
20:00	Dîner au Restaurant "Park Ristorante da Odino", Quarto d'Alti
22:30	Retour à Venise (Piazzale Roma)

Samedi le 18 juin 2022

09 :30-10 :45	Echange des vues Discussion et adoption des avis concernant des Etats
	Discussion et adoption des avis concernant des Etats

19. Échange de vues avec le Commissaire européen à la justice

M. Didier Reynders, Commissaire européen à la Justice, s'adressera à la Commission.

20. Mongolie

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH (CDL(2022)021) (SK/sch) sur le projet de loi sur les partis politiques de la Mongolie (CDL-REF(2022)022), rédigé sur la base des commentaires de Mme Deskoska, M. Rubio, M. Fernando Casal Bértoa (Expert, OSCE/BIDDH) et M. Richard Katz (Expert, OSCE/BIDDH). Cette demande d'avis a été présentée par le « Great Hural » de la Mongolie le 31 décembre 2021.

21. Türkiye

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Ömer Yılmaz, Chef de département adjoint, Département des droits de l'homme, ministère de la Justice de la Türkiye et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les modifications de la législation électorale (CDL(2022)016); voir (CDL-REF(2022)016cor) (PG/MJ/vI), rédigé sur la base des commentaires de commentaires de Mme Bílková, M. Darmanović, Mme Pabel et Mme Elena Kovalyova (Expert OSCE/BIDDH) Cette demande d'avis a été présentée par M. Piero Fassino, Président de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 1er avril 2022.

10h45-11h00 Pause café
11:00-12:15 Etudes et rapports
Informations sur les conférences et séminaires
Rapport de la réunion conjointe de la sous-commission sur l'état de droit, le pouvoir judiciaire et le bassin méditerranéen
Rapport de la réunion conjointe de la sous-commission des droits fondamentaux et du bassin méditerranéen
Divers
Dates des prochaines Sessions

22. Rapport explicatif

La Commission est invitée à examiner en vue de son adoption le rapport explicatif (CDL(2022)022) (PG/SGM/vI) sur la Code de bonne conduite en matière référendaire établi sur la base des commentaires de MM. Alivizatos, Kask, Mme Kiener, M. Maiani, M. Vermeulen et M. Josep Maria Castellà Andreu (Ancien membre, Expert). Le présent rapport complète les lignes directrices révisées sur la tenue de référendums adoptées par la Commission lors de sa 124e session plénière (8-9 octobre 2020) (CDL-AD(2020)031)

23. Informations sur les conférences et séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions de :

- Table ronde internationale « Une nouvelle conception des Conseils supérieurs de la magistrature face aux défis contemporains » à Rome les 21 et 22 mars 2022 (lien vers les <u>Conclusions</u>);
- Conférence européenne des procureurs à Palerme les 4 et 5 mai 2022 ;
- Conférence sur les normes internationales de la Commission de Venise: une analyse comparative du système de justice électorale mexicaine organisée par le Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de la Fédération du Mexique (TEPJF) les 12 et 13 mai 2022;
- 15ème séminaire UniDem Med sur « Politiques de la fonction publique : les paradigmes du changement » les 17 et 18 mai 2022, en ligne et à Ramallah (Palestine*);
- Conférence sur le pouvoir judiciaire en tant que gardien de la démocratie à Erevan les 8 et 9 juin 2022.

La Commission sera informée des conférences et séminaires à venir :

- Séminaire international sur le « Bicamérisme : phénoménologie, évolution et enjeux actuels d'une 'institution contestée' » qui se tiendra à Madrid les 4 et 5 juillet 2022 ;
- 19ème Conférence européenne des administrations électorales sur l'intelligence artificielle et son impact potentiel sur les processus électoraux à Strasbourg en novembre 2022.

24. Coopération avec d'autres pays

Mme Shapak informera la Commission des développements constitutionnels au Kazakhstan.

25. Rapport de la réunion conjointe des sous-commissions sur l'Etat de droit, sur le pouvoir judiciare et sur le bassin méditerranéen (16 juin 2022)

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 16 juin 2022.

26. Rapport de la réunion conjointe des sous-commissions sur les droits fondamentaux et sur le bassin méditerranéen (16 juin 2022)

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 16 juin 2022.

27. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (16 juin 2022) Le président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 16 juin 2022.

Le projet d'avis conjoint sur le projet de loi sur les partis politiques de Mongolie, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE sur la législation électorale de la Türkiye, l'avis urgent du sur le cadre constitutionnel et législatif concernant les annonces de référendum et d'élections par le président de la République, et notamment le décret-loi n°22 du 21 avril 2022 modifiant et complétant la loi organique relative à la Haute autorité indépendante pour les élections (ISIE) de Tunisie ainsi que le Code de bonne conduite en matière référendaire sont traités aux points 20, 21 et 17.

12h15-12h30 Session de clôture

28. Autres questions

29. Dates des prochaines sessions plénières

132 ^{ème}	session plénière	21-22 octobre 2022
133 ^{ème}	session plénière	16-17 décembre 2022
134e	session plénière	9-11 mars 2023
135e	session plénière	29 juin-1er juillet 2023
136e	session plénière	5-7 octobre 2023
137e	session plénière	14-16 décembre 2023

N.B. Mme Jayne Aparicio, <u>Jayne.Aparicio@coe.int;</u> et Mme Emily Walker <u>Emily.Walker@coe.int</u> sont les assistantes en charge de l'organisation pratique de cette session plénière. N'hésitez pas à les contacter.